

Informations Rapides

10 juillet 2015 - n° 148



■ Indice du coût du travail dans l'industrie, la construction et le tertiaire - 1^{er} trimestre 2015

Nota bene : cette « Informations rapides » du 10 juillet 2015 remplace et annule celle publiée le 19 juin. Cette nouvelle version souligne le changement d'année de référence des indices du coût de travail. En effet, à partir de la publication relative au 1^{er} trimestre 2015 et conformément à la réglementation européenne, l'année de référence de ces indices est 2012 : la moyenne des 4 indices trimestriels de 2012 est égale à 100.

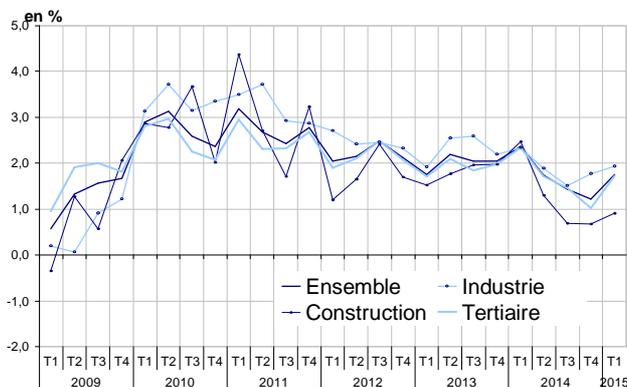
Avertissement : Depuis le premier trimestre 2013, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) intervient dans le calcul de l'indice du coût du travail au titre de subvention au bénéfice de l'employeur. Le taux du CICE est passé de 4 % à 6 % au 1^{er} janvier 2014, puis à 7,5 % dans les départements d'outre-mer uniquement à partir du 1^{er} janvier 2015. Au premier trimestre 2015, sur l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, le glissement annuel de l'ICT - salaires et charges, comme celui de l'ICT - salaires et charges sans CICE, est de +1,8 %. Le CICE n'a pas d'effet sur l'évolution de l'ICT - salaires seuls.

Au premier trimestre 2015, l'indice du coût du travail - salaires seuls et l'indice - salaires et charges augmentent de 1,0 %

• L'indice du coût du travail - salaires seuls augmente de 1,0 %

Au premier trimestre 2015, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires seuls de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles accélère (+1,0 % après +0,3 % au trimestre précédent) en données corrigées des variations saisonnières. En glissement annuel, l'ICT - salaires seuls accélère également (+1,8 %, après +1,2 %). Le temps de travail moyen augmente légèrement (+0,2 % en glissement annuel).

ICT - salaires seuls : glissements annuels



Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages
Sources : Acoess, Dares, Insee

Les salaires augmentent de 0,6 % dans l'industrie

Au premier trimestre 2015, les salaires augmentent de nouveau dans l'industrie (+0,6 % après +0,7 %). Ils progressent au même rythme qu'au trimestre passé dans l'industrie manufacturière (+0,7 %). En revanche, ils se replient légèrement dans le secteur du gaz et de l'électricité (-0,2 % après +0,2 %). En glissement annuel, les salaires accélèrent légèrement dans l'industrie (+1,9 % après +1,8 %).

Les salaires accélèrent dans le tertiaire

Dans le tertiaire, les salaires accélèrent nettement (+1,1 %) par rapport au quatrième trimestre 2014 (+0,2 %), en particulier dans l'information-communication et les services administratifs et de soutien, et ce, malgré une baisse dans le transport et entreposage et un ralentissement marqué pour les activités immobilières. En glissement annuel, les salaires accélèrent également (+1,7 % après +1,0 %). Dans la construction, les salaires progressent légèrement plus vite au premier trimestre 2015 en variation trimestrielle (+0,6 % après +0,5 %) comme en glissement annuel (+0,9 % après +0,7 %).

ICT - salaires seuls

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T4-14	T1-15	T4-14	T1-15
Industrie	0,7	0,6	1,8	1,9
Industries extractives	-0,1	1,7	0,3	0,9
Industrie manufacturière	0,7	0,7	1,8	2,1
Gaz, électricité, vapeur, air conditionné	0,2	-0,2	1,4	0,7
Eau ; assainissement, déchets, dépollution	-0,3	0,2	0,8	0,8
Tertiaire	0,2	1,1	1,0	1,7
Commerce	0,4	0,5	1,4	1,5
Transports, entreposage	0,3	-0,2	1,1	0,8
Hébergement, restauration	0,3	0,2	1,9	1,1
Information, communication	0,4	1,3	1,1	2,2
Finance, assurance	-0,1	1,7	1,1	1,6
Activités immobilières	1,6	0,4	2,2	2,2
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	-0,5	2,7	0,6	2,7
Services administratifs, soutien	0,3	1,5	-0,2	1,5
Construction	0,5	0,6	0,7	0,9
ENSEMBLE	0,3	1,0	1,2	1,8

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoess, Dares, Insee

Légère révision à la hausse de l'indice du quatrième trimestre 2014

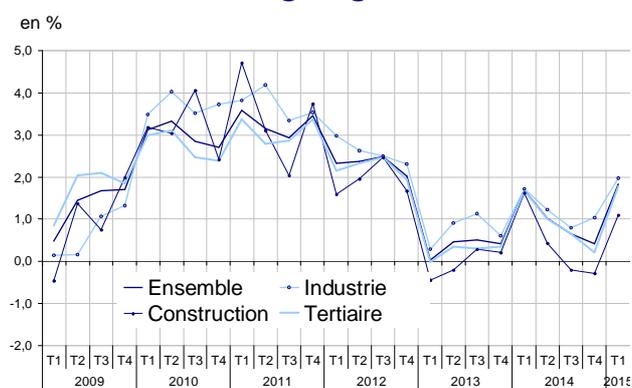
L'évolution des salaires dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles au quatrième trimestre 2014 est rehaussée de 0,1 point en glissement trimestriel et n'est pas révisée en glissement annuel.

• L'indice du coût du travail - salaires et charges augmente de 1,0 %

Au premier trimestre 2015, l'indice du coût du travail (ICT) - salaires et charges de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles accélère (+1,0 % en données corrigées des variations saisonnières, après +0,3 % au quatrième trimestre 2014).

En glissement annuel, l'ICT - salaires et charges accélère également (+1,8 % après +0,4 %). Hors crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), l'accélération est plus modérée (+1,8 % en glissement annuel après +1,3 %).

ICT - salaires et charges : glissements annuels



Sources : Acoff, Dares, Insee

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

L'indice du quatrième trimestre 2014 n'est pas révisé

L'évolution des salaires et charges sur l'ensemble des secteurs marchands non agricoles au quatrième trimestre 2014 n'est pas révisée en évolution trimestrielle comme en glissement annuel.

ICT - salaires et charges

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T4-14	T1-15	T4-14	T1-15
Industrie	0,7	0,6	1,0	2,0
<i>Industries extractives</i>	-0,1	1,6	-0,5	0,8
<i>Industrie manufacturière</i>	0,7	0,7	1,1	2,1
<i>Gaz, électricité, vapeur, air conditionné</i>	0,2	-0,2	1,0	0,7
<i>Eau ; assainissement, déchets, dépollution</i>	-0,2	0,0	-0,1	0,7
Tertiaire	0,2	1,1	0,2	1,8
<i>Commerce</i>	0,4	0,5	0,5	1,7
<i>Transports, entreposage</i>	0,3	-0,4	0,0	0,6
<i>Hébergement, restauration</i>	0,4	0,3	0,4	1,3
<i>Information, communication</i>	0,4	1,3	0,6	2,3
<i>Finance, assurance</i>	-0,2	1,8	0,7	1,6
<i>Activités immobilières</i>	1,7	0,3	1,5	2,3
<i>Activités spécialisées, scientifiques, techniques</i>	-0,5	2,7	0,1	2,8
<i>Services administratifs, soutien</i>	0,2	1,5	-1,3	1,3
Construction	0,5	0,6	-0,3	1,1
ENSEMBLE	0,3	1,0	0,4	1,8

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoff, Dares, Insee

ICT - salaires et charges (sans CICE)

CVS - base 100 en 2012

	Évolution trimestrielle (%)		Glissement annuel (%)	
	T4-14	T1-15	T4-14	T1-15
Industrie	0,7	0,6	1,9	2,0
<i>Industries extractives</i>	-0,1	1,6	0,5	0,9
<i>Industrie manufacturière</i>	0,7	0,7	2,0	2,1
<i>Gaz, électricité, vapeur, air conditionné</i>	0,2	-0,2	1,6	0,7
<i>Eau ; assainissement, déchets, dépollution</i>	-0,2	0,0	0,9	0,7
Tertiaire	0,2	1,1	1,1	1,8
<i>Commerce</i>	0,4	0,5	1,6	1,7
<i>Transports, entreposage</i>	0,3	-0,4	1,1	0,7
<i>Hébergement, restauration</i>	0,4	0,3	1,8	1,3
<i>Information, communication</i>	0,4	1,3	1,2	2,3
<i>Finance, assurance</i>	-0,2	1,8	1,2	1,6
<i>Activités immobilières</i>	1,7	0,3	2,4	2,3
<i>Activités spécialisées, scientifiques, techniques</i>	-0,5	2,7	0,7	2,8
<i>Services administratifs, soutien</i>	0,2	1,5	-0,1	1,4
Construction	0,5	0,6	0,8	1,1
ENSEMBLE	0,3	1,0	1,3	1,8

Champ : secteurs marchands non agricoles hors services aux ménages

Sources : Acoff, Dares, Insee

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires (méthodologie, pages internet associées, séries longues, etc.) sont disponibles sur la page de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=101>
- L'ICT - salaires et charges a été révisé sur le passé entre 2000 et 2008 à la suite d'une modification méthodologique. La note décrivant les modifications méthodologiques opérées au premier trimestre 2014 est disponible à l'adresse : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind101/20150619/Note_modification_methodo.pdf
- À partir de la publication du 1^{er} trimestre 2015, les indices de coût du travail sont en année de référence 2012.
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1161](#), [G1158](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
-  Suivez-nous aussi sur [Twitter](#) @InseeFr

Prochaine publication : mi-septembre 2015